COMITE DEPARTEMENTAL DE BASKET BALL DES ALPES MARITIMES

FETE NATIONALE DU MINIBASKET 2025
U07/U09 : SAMEDI 31 MAI 2025
U11 : DIMANCHE 01 JUIN 2025 (tournoi)
TERRAINS GRANELLE A VILLENEUVE-LOUBET

REGLEMENT

Article 1 :
Le Comité Départemental de Basketball des Alpes-Maritimes organise la fête nationale du Minibasket :

- **U07 et U09 : Samedi 31 mai 2025 à VILLENEUVE-LOUBET**
- **U11 : Dimanche 01 juin 2025 à VILLENEUVE-LOUBET**

Article 2 :
Chaque équipe devra être accompagné **d'un éducateur et d'un arbitre**, qui suivront l'équipe tout au long de la journée.
Nous vous invitons à solliciter les animateurs de votre club ou des jeunes motivés par l'arbitrage.

Article 3 :
Un 2ème jeu de maillots (ou chasuble) de couleur différente est obligatoire ainsi que **2 ballons** marqués au nom du club et **un sifflet**.

Article 4 :
Les équipes suivantes dans le programme devront être prêtes à jouer dès le coup de sifflet final de la rencontre précédente. Il n'y a pas d'échauffement d'avant match.
Toute équipe ne répondant pas à l'appel de son nom pourra être déclarée forfait pour le match annoncé.

Article 5 :
Chaque jeune doit être licencié auprès de la FFBB. Le nombre de joueurs par équipe est de **10 maximum** par match.

Article 6 :
Les organisateurs se réservent le droit d'exclure une équipe si l'esprit sportif de la Fête du MiniBasket n'est pas respecté.

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81
E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique

Article 7 :
Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement pour le bon déroulement de la journée.

Article 8 :
Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

Article 9 :
a) En U07 et en U09 : Les équipes mixtes peuvent participer à la journée.
b) Tournoi U11 : Seules les équipes engagées en U11 championnat et en U11 plateau pourront participer.

Article 10 :
Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match doivent participer.

Article 11 :
a) En U07 et U09 : pas d'handicap de point
b) Tournoi U11 : Un handicap de points sera établi en fonctions des niveaux d'engagement pendant la saison régulière

Article 12 :
a) REGLEMENT SPORTIF U07/U09 :
   i. Le chronométrage de chaque terrain sera centralisé ;
   ii. Les rencontres U07 se dérouleront en 6 minutes, non décomptées ;
   iii. Les rencontres U09 se dérouleront en 8 minutes, non décomptées ;
   iv. Pas de feuille de marque et pas de classement ;
   v. Les remplacements de joueurs s'effectuent à la volée en se tapant dans la main ;
   vi. Il n'y a pas de temps mort d'équipe ;
   vii. Possibilité de match nul ;
   viii. Une joueuse ou un joueur devra sortir à la 3ème faute individuelle ;
   ix. Pas de lancer-franc. Faute sur tir = remise en jeu ligne de fond.

b) REGLEMENT SPORTIF U11 :
   i. Pas d'échauffement en début de rencontre ;
   ii. Les rencontres se dérouleront en 2 mi-temps de 6 minutes sans arrêt du chrono
   iii. 1 minute de mi-temps ;
   iv. Les remplacements de joueurs s'effectuent à la volée en se tapant dans la main devant la table de marque ;

v. Il n'y a pas de temps mort d'équipe ;
vi. En cas de match nul à la fin du temps réglementaire, un prolongation sur le principe du panier en or se déroulera ;
vii. Une joueuse ou un joueur devra sortir à la 3ème faute individuelle ;
viii. Pas de lancer-franc. Faute sur tir = remise en jeu ligne de fond.

Article 13 :
La remise des récompenses à l'ensemble des participants se déroulera à l'issue des finales DFU11 WNBA et DMU11NBA.

BONNE FETE DU MINIBASKET A TOUS !

Maison du Basket – 30-32 Chemin de la Ginestière – 06200 NICE
Tél : 04 92 07 77 70 – Fax : 04.93.18.80.81
E-mail : comitebasket06@wanadoo.fr - Site : comite-basket06.com
Organisme décentralisé de la FFBB reconnu d'Utilité Publique